

L'UMIH 44 : FACE À LA SOUFFRANCE SILENCIEUSE DES ENTREPRENEURS DU SECTEUR CHR, UNE ALERTE À L'URGENCE ABSOLUE

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie de Loire-Atlantique (UMIH 44) tire la sonnette d'alarme : **le secteur du CHR (cafés, hôtels, restaurants) est à bout de souffle**. Derrière les façades lumineuses de nos établissements, c'est une réalité douloureuse que vivent de nombreux entrepreneurs : **une souffrance silencieuse** amplifiée par un contexte économique et social de plus en plus instable.

Depuis des mois, **nous avons alerté nos élus locaux, députés et sénateurs, en leur adressant 18 MESURES D'URGENCE**, issues des préoccupations des professionnels que nous accompagnons au quotidien. Ces propositions concrètes, visant à :

- **Améliorer les pratiques commerciales** des plateformes en ligne,
- **Inscrire nos métiers sur la liste des professions en tension,**
- **Renforcer les fonds publics dédiés à la formation,**
- **Simplifier la vie économique des entreprises,**
- **Réformer le titre-restaurant,**

et bien d'autres enjeux stratégiques, n'ont reçu **aucune réponse**.

Un silence inquiétant à l'heure des choix budgétaires cruciaux

Lors de l'élaboration du Projet de Loi de Finances (PLF) et du Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2025, nous avons à nouveau **interpellé nos élus** sur des mesures qui fragilisent directement nos entreprises :

- **Réduction des allègements de charges sociales,**
- **Baisse des exonérations pour les apprentis,**
- **Hausse des tarifs de la taxe sur la publicité extérieure (TLPE).**

Encore une fois, nos sollicitations sont restées sans réponse.

Un secteur fragilisé par des défis multiples

Nos entreprises souffrent d'un **double choc** :

- **Une baisse de la consommation** liée à l'inflation, au télétravail, et au recul du pouvoir d'achat ;
- **Une hausse des charges**, conséquence des efforts consentis pour revaloriser les salaires et renforcer l'attractivité de nos métiers.

Le Tribunal de Commerce nous alerte sur une **montée inquiétante des défaillances d'entreprises**, tandis que de nombreux dirigeants expriment un véritable mal-être face à des défis qu'ils peinent à surmonter seuls.

Un appel à l'action immédiate

Face à cette situation, **l'UMIH 44 agit avec détermination**. Nous travaillons de concert avec les chambres consulaires, les collectivités, et les mairies pour proposer des leviers concrets et **renforcer l'attractivité de nos centres-villes**. Cependant, ces efforts doivent être intensifiés. **L'urgence est réelle, les réponses doivent être rapides**.

Soutenir nos professionnels, c'est soutenir tout un territoire

Nous appelons toutes les forces vives – élus, collectivités, institutions, et citoyens – à se mobiliser.

- **À nos élus** : travaillons ensemble à des plans d'action pragmatiques pour accompagner nos entrepreneurs dans cette période critique.
- **À nos consommateurs** : choisissez les commerces locaux, soutenez nos établissements qui créent du lien social et de l'emploi sur notre territoire.

Nos entrepreneurs ne demandent qu'à travailler. Donnons-leur les moyens de réussir.

ENSEMBLE, PORTONS LA VOIX DES PROFESSIONNELS EN SOUFFRANCE ET RÉAGISSONS AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD.

Contacts Presse UMIH 44:

Olivier Dardé, Président : 06 89 10 18 87 / president@umih44.com

Flavie Foutel, Déléguée Générale : 06 51 88 10 41 / 02 28 44 30 77 / delegue@umih44.com